

## 1 MeDECIN GeNeRALISTE POUR SON TERRITOIRE

Échelon des solidarités territoriales et humaines, le Département s'emploie à faciliter l'accès aux soins au plus grand nombre, en portant une attention particulière aux territoires les plus fragilisés.

Fondant son action sur le renforcement des solidarités humaines et territoriales qui sont au cœur de ses compétences, le Département refuse la fatalité du déclin des soins de proximité et souhaite proposer une nouvelle réponse coordonnée et garante de l'équité territoriale.

La mise en place d'un Centre départemental de santé permet d'apporter une réponse souple et rapide aux besoins des territoires les plus carencés, de constituer une offre attractive aux professionnels de santé et de favoriser la complémentarité entre les acteurs des champs du médical, de la prévention, du sanitaire et du médico-social par le développement du travail en réseau.

À terme, le Centre départemental de santé regroupera 4 à 5 centres territoriaux de santé répartis sur le territoire départemental ainsi que des antennes permettant une proximité et un accès aux soins facilité.

Le Centre départemental de santé est composé de :

### Missions :

En lien avec le Directeur administratif et financier et sous la responsabilité du médecin Directeur médical du Centre départemental de santé, le médecin spécialiste en médecine générale a pour missions de maintenir, développer l'offre et la qualité des soins sur son territoire d'affectation.

Il est chargé plus particulièrement des missions suivantes :

- Assurer **des consultations de médecine générale au sein du Centre départemental de santé y compris des visites à domicile** (y compris en EHPAD) sur son territoire d'affectation.
- Assurer l'accueil des soins programmés et non programmés. À ce titre, le praticien est chargé de la prise en charge et du suivi des patients, de la prescription de traitement.
- Repérer les situations complexes (perte d'autonomie..) et les situations à risque (maltraitance, addiction...) et orienter les patients vers les structures adaptées en s'appuyant sur les Plateformes Territoriales d'Appui (PTA) lorsqu'elles existent.
- Participer volontairement à la continuité et la permanence des soins dans le cadre d'un exercice regroupé et coordonné.
- Participer au projet médical et à des actions de santé publique, de dépistages de prévention et de promotion de la santé en lien avec les orientations départementales, notamment de Protection Maternelle et Infantile, et en direction des personnes âgées et personnes handicapées.
- Participer à la mise en œuvre du projet de santé départemental en lien avec le Projet Régional de Santé, les projets de santé locaux, et le cas échéant des contrats locaux de santé.
- Maintenir l'offre de soins et participer à son développement, en cohérence avec les besoins de santé des populations sur les territoires et en lien avec les médecins généralistes libéraux.
- Inscrire le centre départemental de santé dans le réseau partenarial existant et le développer avec les médecins généralistes libéraux, les établissements de santé, les acteurs œuvrant dans le champ sanitaire et médico-social, les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et les professionnels de santé libéraux du territoire.

- Accueillir des étudiants en médecine générale et les encadrer en tant que maître de stage universitaire.
- Assurer le compagnonnage de jeunes médecins généralistes.
- Participer aux réunions et concertations d'équipe.
- Appliquer le règlement intérieur du Centre départemental de santé.

### Profil demandé :

Profil souhaité (en termes d'expérience, de formation, de compétences principales) :

- Docteur qualifié en médecine générale, inscrit à l'Ordre des médecins.
- Connaissances souhaitées en matière de santé publique et de système de santé.
- Aptitude à utiliser les outils informatiques (Pack Office, Outlook) et les logiciels médicaux.
- Capacité à appréhender des situations complexes.
- Permis B indispensable.

Qualités essentielles requises :

- Qualités relationnelles (dialogue, écoute, pédagogie).
- Rigueur, méthode et sens de l'organisation.
- Capacité d'anticipation et réactivité.

### Conditions de travail :

- Lieu d'affectation : dans le premier Centre territorial de santé de l'Orne : Le Mêle-sur-Sarthe à 20 minutes d'Alençon (ville préfecture de l'Orne - Normandie) et à proximité du Perche.
- Déplacements réguliers sur le territoire. Véhicule mis à disposition pour les besoins de service.
- Quotité de travail : temps complet, ou possibilité de temps partiel, quotité modulable et évolutive dans le temps.
- Pour un temps plein : 39 h hebdomadaires, 49 jours de congés annuels et d'ARTT. Annualisation du temps de travail.
- Moyens mis à disposition : locaux et matériel médical + secrétariat médical + plateforme téléphonique d'appel.

### Conditions de recrutement:

- Poste ouvert aux médecins généralistes (contrat à durée déterminée variable, modulable et renouvelable).
- Rémunération selon expérience en référence à la Fonction publique hospitalière de 5 524 à 7 929 euros brut pour un temps complet en fonction de l'année d'obtention du doctorat en médecine générale et de l'expérience acquise.
- Déplacements indemnisés selon la réglementation en vigueur dans la Fonction Publique Territoriale.

*Renseignements complémentaires auprès d'Arnaud ROUSSEAU*

*Responsable Centre départemental de santé - 02 33 81 61 75 - rousseau.arnaud@orne.fr*



L'Orne en Normandie, à 2 heures de Paris, à proximité des châteaux de la Loire et des plages, l'Orne c'est un environnement de qualité et préservé, une offre culturelle dense et de nombreux sites de loisirs. L'Orne c'est l'Art de vivre à la campagne, proche de grands centres urbains.

**CHOISISSEZ L'ORNE EN NORMANDIE POUR VOUS ÉPANOUIR, REJOIGNEZ-NOUS !**



facebook.com/ornetourisme/



twitter.com/ornedepartement